**COMMUNIQUÉ DE PRESSE**

**Forum de mobilisation des financements et partenariats durables**

**pour la pêche et l'aquaculture à Madagascar**

**Vers une économie bleue inclusive et durable :**

**Echanges, engagements, et feuille de route**

**Antananarivo, le 28 mai 2025 -** Le Forum sur la mobilisation des financements et des partenariats durables pour la pêche et l’aquaculture, tenu les 27 et 28 mai 2025 à l’hôtel Carlton, Antananarivo, a marqué un tournant stratégique pour l’économie bleue à Madagascar. Réunissant une centaine de participants venus d’horizons variés – institutions publiques, secteur privé, communautés de pêcheurs, bailleurs de fonds, ONG, et partenaires techniques – cet événement a été organisé par le Ministère de la Pêche et de l’Économie Bleue (MPEB), avec le soutien du programme ECOFISH, financé par l’Union européenne en partenariat avec la Commission de l’océan Indien (COI).

Le forum avait pour but d’accélérer la mobilisation des financements pour un développement durable du secteur halieutique malgache, en misant sur la structuration des filières, l’innovation financière, l’inclusion des communautés et la gouvernance partagée.

\*\*\*\*\*

**Des voix fortes pour une ambition commune**

A travers son discours d’ouverture, S.E. Paubert Mahatante, Ministre de la Pêche et de l’Économie Bleue, a souligné l’importance de ce forum qu’il considère comme un signal de volonté politique forte, une plateforme de coordination, et le point de départ d’un changement structurel.

> « Notre ambition est claire : faire de la petite pêche artisanale non pas un secteur marginal mais un pilier stratégique de l’économie nationale. Nous avons aujourd’hui l’opportunité de bâtir une économie bleue qui respecte les communautés, crée de la valeur locale, attire les investissements responsables, et assure la durabilité de nos ressources halieutiques. »

S.E. Roland Kobia, Ambassadeur de l’Union européenne auprès de la République de Madagascar, a quant à lui, réaffirmé l’engagement de l’Union européenne aux côtés de Madagascar dans le développement du secteur de la pêche

> « La mer est une richesse, mais elle est fragile. À Madagascar, la pêche artisanale est un pilier de sécurité alimentaire et de cohésion sociale. Mais sans gouvernance durable, cette richesse peut devenir une vulnérabilité. L’Union européenne est aux côtés de Madagascar pour accompagner sa transition bleue, à travers le programme ECOFISH et le nouveau programme SWIO doté de 58 millions d’euros. Notre appui n’est pas ponctuel, il est structurel. »

M. Maminiaina Marc, Chargé de mission à la COI, a confirmé le rôle de la COI en tant qu’organisation de proximité, de coopération en appui à l’intégration et de solidarité régionale :

> « Ce forum n’est pas une simple réunion sectorielle. Il incarne une vision nationale cohérente, inscrite dans une dynamique régionale. La COI s'engage comme catalyseur de financements, comme facilitateur de dialogue et comme partenaire de long terme pour Madagascar. Ce que nous construisons ici, c’est une architecture de souveraineté alimentaire, de gouvernance partagée et de résilience face aux crises climatiques et économiques. »

La première journée du forum a été consacrée à une série de sessions riches en échanges, articulées autour de plusieurs thématiques clés. Les discussions ont d’abord permis de dresser un aperçu global du secteur des pêches et de l’aquaculture à Madagascar, avant d’aborder les mécanismes de financement existants, les cadres de gouvernance ainsi que les dispositifs juridiques et réglementaires en vigueur.

Dr Sunil Sweenarain, coordinateur technique du programme ECOFISH, a présenté une analyse stratégique :

> « Notre étude sur l’économie de la petite pêche montre un potentiel inexploité majeur : jusqu’à 120 000 tonnes/an de production, et une valeur économique annuelle dépassant les 300 millions de dollars. Chaque dollar investi dans ce secteur peut générer un retour de 1,5 à 1,8 USD. Mais pour y parvenir, il faut structurer, former, équiper, et surtout bâtir des mécanismes de financement inclusifs. L’avenir de l’économie bleue malgache commence par la reconnaissance stratégique des petits pêcheurs. »

Des bonnes pratiques de gestion ont également été partagées, notamment en matière de cogestion, gestion communautaire, aires marines protégées (AMP), aires de pêche gérées localement (LMMA), aires protégées de gestion locale (APGL), et transfert de gestion des ressources halieutiques (TGRH).

La deuxième journée portait sur la gouvernance du secteur, la mobilisation des ressources et l’exploration de nouveaux partenariats. Elle a réuni des agences donatrices, des banques de développement, des investisseurs privés, des ONGs, ainsi que des institutions financières spécialisées dans l’investissement d’impact.

Cette session a mis en lumière des mécanismes de financement innovants, tels que le *Project Finance for Permanence* (PFP) présenté par le WWF, ou encore les initiatives de l’Organisation internationale du travail (OIT) visant à créer des emplois bleus durables. L’objectif commun : catalyser les investissements en faveur d’une économie bleue inclusive et résiliente à Madagascar.

Le forum a abouti au lancement officiel d’une feuille de route stratégique, conçue en vue de mobiliser des financements en faveur du développement durable du secteur de la pêche et de l’aquaculture à Madagascar.

Cette feuille de route est le fruit d’une dynamique collective de réflexion, nourrie par la consolidation d’idées, d’expériences terrain et de propositions concrètes, recueillies au fil des échanges entre les parties prenantes du secteur. Elle marque une étape structurante vers la mise en œuvre de solutions de financement adaptées, inclusives et pérennes.

Une session de rencontre a clôturé les travaux, favorisant les échanges entre partenaires techniques, investisseurs et porteurs de projets.

\*\*\*\*\*

**La présence des agences internationales**

Les agences internationales ont également réaffirmé leur appui à la structuration du secteur halieutique à Madagascar. La FAO a mis en avant le rôle central de la pêche artisanale dans la sécurité alimentaire, et l’importance d’un cadre budgétaire clair pour accompagner sa professionnalisation. L’Organisation internationale du travail (OIT), de son côté, voit dans l’économie bleue un gisement d’emplois durables. Avec des investissements ciblés, l’aquaculture pourrait créer plus de 5 500 emplois directs d’ici 2030. Un projet pilote dans la filière langouste est en cours, illustrant comment croissance bleue et travail décent peuvent converger.

LA SADC a évoqué l’exemple de la Zambie qui dispose de cadres légaux permettant aux organisations de mobiliser des fonds, de les gérer efficacement, et d'utiliser les revenus générés pour financer des projets de développement. Ces mécanismes facilitent la participation des ONG et autres organisations au financement international et à la mise en œuvre de projets durables. Madagascar pourrait s’inspirer de ce modèle pour soutenir le financement pérenne de ses projets.

**Les voix du terrain**

Mme Ranaivoson Eulalie, Secrétaire générale du GAPCM, a évoqué les freins actuels :

> « Depuis 2023, les sociétés de pêche industrielle et aquacoles font face à des difficultés administratives majeures : le blocage des ravitaillements pour les navires de pêche professionnelle et la perte du statut d’entreprise franche pour nos membres. Ces deux mesures freinent l’activité, affaiblissent la compétitivité du secteur et menacent l’emploi. Nous lançons un appel à l’État et aux partenaires pour soutenir une réforme rapide et pragmatique. »

M. Randriatahiana Edmond, Président d’Ankoay Majunga, a livré un témoignage poignant :

> « Dans les années 1990, chaque sortie en mer nous permettait de ramener 400 kg de poissons. Aujourd’hui, c’est à peine 40 kg. Cette chute dramatique est due au manque d’équipements conformes, à la surexploitation des juvéniles, et à l’absence de dispositifs de concentration de poissons. Nous demandons de l’appui : en formation, en matériel, en conservation, en accès au financement. La survie de nos familles en dépend. Et nous sommes prêts à nous organiser et à collaborer. »

Mme Raharison Narindra, Directrice des Affaires juridiques au MPEB, a rappelé l’importance du cadre légal :

> « Le Code de la pêche (2015-053, amendé en 2018) est notre socle juridique. Il couvre la pêche, l’aquaculture, et les normes sanitaires des produits halieutiques. C’est un outil d’attractivité pour les investisseurs. Il prévoit aussi un cadre pour les partenariats public-privé (article 108), et ouvre la voie à la recherche, l’innovation et la gouvernance durable. Mais comme tout texte vivant, il doit évoluer. Nous lançons un appel à l’expertise et aux ressources pour mener cette réforme, fondée sur des données fiables et des objectifs clairs.

M. Philippe Martel, Coordonnateur d’APDRA - Pisciculture paysanne, a pour sa part insisté sur le potentiel de l’aquaculture rurale :

> « La pisciculture paysanne peut répondre aux besoins futurs de Madagascar. Nous travaillons avec des paysans qui disposent de très petites surfaces agricoles, aux capacités de production limitées et aux rendements encore faibles. Notre mission est de les appuyer à travers des conseils techniques, des formations adaptées et un accompagnement de proximité. Madagascar dispose d’environ 150 000 hectares de rizières aménageables pour la pisciculture. À terme, cette surface pourrait générer entre 150 000 et 160 000 tonnes de poissons par an. Le principal défi réside dans l’accompagnement technique. Il faut des techniciens formés pour encadrer les producteurs, or sans financements adéquats, il est impossible de toucher l’ensemble des bénéficiaires potentiels. Ce forum nous permet de mettre en lumière le rôle clé de la pisciculture paysanne et d’attirer l’attention des partenaires sur le besoin urgent de financer la formation technique. »

**Un secteur stratégique à fort potentiel, en quête de financements durables**

Avec un littoral étendu et des ressources aquatiques abondantes, Madagascar dispose d’un potentiel considérable pour développer une économie bleue inclusive, en particulier dans les domaines de la pêche et de l’aquaculture. Ce secteur clé contribue à environ 7 % du PIB national et génère plus d’un million d’emplois directs et indirects, tout en jouant un rôle crucial dans la sécurité alimentaire des populations.

Les exportations de produits halieutiques – crevettes, crabes, thon – constituent une source importante de devises pour le pays. Mais le secteur reste confronté à des défis structurels majeurs : manque d’infrastructures adaptées, financements insuffisants, accès limité aux innovations technologiques.

Pour répondre à ces enjeux, un investissement estimé entre 170 et 250 millions de dollars est jugé nécessaire afin de moderniser les équipements, renforcer les capacités humaines, promouvoir une gestion durable des ressources et soutenir le développement des communautés locales.

Le forum ambitionne ainsi de mobiliser les investisseurs publics et privés en mettant en avant les retombées économiques, sociales et environnementales du secteur. À titre d’exemple, le retour sur investissement annuel est estimé à 53 %, témoignant de la viabilité et de l’attractivité du secteur halieutique malgache.

\*\*\*\*\*

**À propos du programme ECOFISH**

ECOFISH est une initiative interrégionale financée par le 11e FED, promue par la Délégation de l’Union européenne à Maurice et mise en œuvre par le Secrétariat de la Commission de l’Océan Indien (COI), en partenariat avec quatre communautés économiques régionales (COMESA, EAC, IGAD, SADC), les organismes des grands lacs (LVFO, LTA), et les organisations de pêche de l’océan Indien (SWIOFC, CTOI, SIOFA). Le programme couvre 18 pays ACP pour une gestion durable des ressources halieutiques, au service de l’économie bleue africaine.

\*\*\*\*\*\*\*\*

**PHOTOS**

[[](https://incatemaconsulting-my.sharepoint.com/:i:/g/personal/ecofish_tat_sharon_incatemaconsulting_es/EZqh9mErZRFEu2QqduqhAB4BErALs0PRtztjl3P3Fl7NuQ)Group Photo Forum Mada.jpg](https://incatemaconsulting-my.sharepoint.com/:i:/g/personal/ecofish_tat_sharon_incatemaconsulting_es/EZqh9mErZRFEu2QqduqhAB4BErALs0PRtztjl3P3Fl7NuQ)

[[](https://incatemaconsulting-my.sharepoint.com/:i:/g/personal/ecofish_tat_sharon_incatemaconsulting_es/EcokYU7J2nNIpgJx-uMfkyQB_v5RaQ7T7yy7EL5JjnA6uQ)Participants\_MR.jpg](https://incatemaconsulting-my.sharepoint.com/:i:/g/personal/ecofish_tat_sharon_incatemaconsulting_es/EcokYU7J2nNIpgJx-uMfkyQB_v5RaQ7T7yy7EL5JjnA6uQ)

[[](https://incatemaconsulting-my.sharepoint.com/:i:/g/personal/ecofish_tat_sharon_incatemaconsulting_es/Eb_n3_GRgTNFkMjWB86vcwIBsGnhfWNtHZYALHzNRbx-Lg)Photo\_Officiels\_Mada.jpg](https://incatemaconsulting-my.sharepoint.com/:i:/g/personal/ecofish_tat_sharon_incatemaconsulting_es/Eb_n3_GRgTNFkMjWB86vcwIBsGnhfWNtHZYALHzNRbx-Lg)

Légende photo officiels

De gauche à droite :

M. Maminiaina Marc, Chargé de mission à la COI ; Dr Sunil Sweenarain, coordinateur technique du programme ECOFISH ; S.E. Paubert Mahatante, Ministre de la Pêche et de l’Économie Bleue ; S.E. Roland Kobia, Ambassadeur de l’Union européenne auprès de la République de Madagascar.

|  |  |
| --- | --- |
| **CONTACTS PRESSE**: |  |
| **RANDRIANASOLO Tojo Christian**  Directeur de la Communication et  du Système Informatique  MINISTÈRE DE LA PÊCHE ET DE L’ÉCONOMIE BLEUE  Mobile : +261 34 05 579 67  Email : [mpeb.dcsi@gmail.com](mailto:mpeb.dcsi@gmail.com) | **Sharon PUDMAN**  Communication and Visibility Expert  Technical Assistance Team - ECOFISH  Mobile : +230 54228996 (MRU)  ecofish.tat.sharon@incatemaconsulting.es |